



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE RELANCE DANS L'AUBE : DES CONTACTS PRIVILÉGIÉS POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Troyes, le 19 octobre 2020

Pour faire face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le Gouvernement a mis en place dès le début de la crise, des mesures inédites de soutien aux entreprises et aux salariés, qui continuent aujourd'hui d'être mobilisables.

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est également déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Dans le but de faciliter l'accès à l'ensemble de ces dispositifs, à la demande du préfet, les services de l'Etat dans l'Aube proposent, en lien avec les partenaires concernés, des contacts privilégiés aux acteurs économiques du territoire :

- à compter du 26/10/2020 et en partenariat avec le Conseil régional, un guichet unique est ouvert à destination des **entreprises**, pour faciliter leur accès aux mesures du plan de relance, que ces mesures portent sur la sauvegarde de l'emploi, les aides à l'embauche, les aides aux projets d'investissements ou les soutiens financiers à la trésorerie.
Ce guichet unique dématérialisé, hébergé sur la plateforme « démarches simplifiées » permettra aux entreprises de poser leurs questions sur les différentes mesures du plan de relance et de laisser leurs coordonnées pour être contactées et orientées par un réseau local d'accompagnement des entreprises. Pour créer un compte sur la plateforme « démarches simplifiées », rendez-vous sur le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/> ; et pour accéder au guichet unique, cliquez sur le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/france-relance-aube-guichet-unique-des-entreprises> ;
- un guichet unique, associant les principaux acteurs du territoire, est également créé pour les **exploitants agricoles et les entreprises du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire**, de façon à mieux les informer sur les aides destinées à renforcer la souveraineté alimentaire, à accélérer la transition agro-écologique, à donner accès à tous à une alimentation saine, durable et locale, à adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique. Les exploitants et entreprises intéressées sont invitées à contacter la Chambre d'agriculture de l'Aube : contact@aube.chambagri.fr en précisant « Plan de relance » dans l'objet.

Contact presse

Matthieu OLIVIER/ Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 36 52 / 36 74
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

